



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 78 (1978), p. 65-80

Michel Valloggia

Rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles à Balat (oasis de Dakhleh) [avec 12 planches et 1 dépliant].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE FOUILLES À BALAT (OASIS DE DAKHLEH)

Michel VALLOGGIA ⁽¹⁾

§ 1. INTRODUCTION.

Les alentours du village de Balat, localisé à l'entrée orientale de l'Oasis de Dakhleh, renferment deux sites antiques. Le premier, au lieu-dit 'Ain Aseel, comprend une ville enfouie; le second, à Qila^e el-Dabbeh, constitue sa nécropole. Les deux emplacements furent découverts par le Prof. Ahmed Fakhry qui entreprit, en 1971 et 1972, trois campagnes de fouilles. A cette occasion, il dégagaa partiellement quatre mastabas qui avaient appartenu à des gouverneurs de l'Oasis de Dakhleh, sous la VI^e Dynastie ⁽²⁾.

La première campagne de l'Institut fut également consacrée à la nécropole de Qila^e el-Dabbeh. Les travaux débutèrent le 18 février 1977 et s'achevèrent le 30 avril 1977 ⁽³⁾. Les activités de la mission furent délibérément circonscrites à

⁽¹⁾ Je tiens à exprimer à M. le Professeur J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, mes sentiments de profonde reconnaissance pour la confiance qu'il m'a témoignée. Il m'a libéralement remis la conduite du chantier en son absence; puis, m'a chargé d'en rédiger le présent rapport.

⁽²⁾ Sur l'historique de ces travaux, cf. J. Vercoutter, *BIFAO* 77 (1977) 275-276.

⁽³⁾ La plupart des collaborateurs scientifiques de l'IFAO ont pris part aux travaux de la mission, suivant leurs disponibilités. La responsabilité des chantiers fut temporairement assumée par M. Yvan Kœnig, Mlle Dominique Valbelle et le signataire qui s'est

occupé du mastaba V et de ses sépultures secondaires. Ont participé à cette fouille : M. Jean-Pierre Corteggiani, M. et Mme Jean-François Gout, M. et Mme Yvan Kœnig, Mlle Christiane Lamourette. Les relevés architecturaux, effectués en fin de chantier, furent confiés à notre camarade M. Nessim Henry Henein. Le Service des Antiquités de l'Égypte fut représenté successivement par M. Mustapha Kandyle puis par M. Abd El-Latif El-Sayed El-Wekil.

L'organisation du camp et l'intendance furent assurées par M. Camille Rizqalla, assisté de M. Mohammed Ibrahim Amer.

deux secteurs précis : fouille des approches orientales du mastaba M. II ⁽¹⁾, dans la zone Sud de la concession, et dégagement du mastaba septentrional M. V.

Le présent rapport concerne exclusivement les travaux effectués au mastaba M. V et à ses environs immédiats. Ce monument est, en effet, entouré de sépultures secondaires sur ses faces Nord et Ouest.

Signalons d'emblée que l'ensemble du matériel recueilli dans ce secteur date de l'Ancien Empire, et qu'il appartient très vraisemblablement à la VI^e Dynastie.

§ 2. SÉPULTURES PRIVÉES AUX ABORDS DU MASTABA V.

§ 2.1 *Tombe MV/AI* (Fig. 1 et Pl. XXV).

Cette sépulture d'adulte est située à une dizaine de mètres de l'angle S.-O. du mur extérieur du mastaba V, en direction du S.-O. (cf. fig. 1). Son axe principal est orienté N.-O./S.-E.; la tombe est creusée dans l'argile compacte rouge du gebel. Il ne subsistait aucune trace de superstructure. Vue en coupe, cette sépulture comporte une volée de cinq marches, grossièrement taillées dans le terrain naturel, donnant accès à une fosse rectangulaire (dim. env. m. 2,00 × 0,80). Lors de la fouille, après un décapage d'une épaisseur d'environ m. 0,20, nous avons découvert un muret de briques crues (ép. m. env. 0,18), orienté N.-E./S.-O. (module des briques supérieures, env. m. 0,32 × 0,18 × 0,09), qui épousait la configuration de la creuse initiale. Six assises de briques furent mises au jour, composant, en élévation, un mur de forme trapézoïdale. La première assise reposait sur la foulée de la troisième marche d'accès au caveau. Il s'agissait d'une construction vraisemblablement bâtie après l'ensevelissement, destinée à l'obturation de la tombe. Au niveau de la foulée de la cinquième marche, un second muret, analogue au premier, d'une hauteur de trois assises, fermait la fosse elle-même, retenant le mélange de sable et terre utilisé pour le remblayage de la cavité. Un squelette d'adulte reposait sur un lit de sable (ép. moy. m. 0,30), dans la zone O. de la fosse. Le mort était roulé dans une natte végétale dont les paillettes

⁽¹⁾ Les mastabas découverts par A. Fakhry ont été numérotés depuis le Sud en direction du Nord. Un levé topographique général du

site sera entrepris lors de la prochaine campagne de fouilles; il révélera probablement l'existence d'édifices supplémentaires.

blanchâtres laissèrent des traces sur le sol. Le squelette, tête au N. tournée vers l'E., était orienté suivant l'axe principal N.-O./S.-E.

Le matériel funéraire ne comptait que deux poteries; soit un vase ovoïde (haut. m. 0,335, ø m. 0,275, Inv. N° 243), placé à la hauteur du fémur du défunt, sur le côté E., et une coupe (Inv. N° 244) découverte contre le crâne écrasé du squelette (cf. Pl. XXV).

§ 2.2 Tombe MV/BI (Fig. 1).

La mise au jour d'un petit massif rectangulaire de briques crues (module : m. 0,30 × 0,18 × 0,08), dans une tranchée du gebel (dim. m. 1,05 × 0,50; prof. m. 0,35), a révélé la présence d'une tombe d'enfant. Celle-ci se trouvait à douze mètres environ de l'angle S.-O. du mur extérieur du mastaba V, en direction N.-O. (cf. fig. 1). La structure de cette sépulture, orientée S.-O./N.-E. était constituée d'une rangée de briques placées sur leurs tranches et adossées aux parois de la fosse. La couverture avait été réalisée au moyen de cinq briques, disposées à plat, dans le sens de leur largeur.

Le squelette était en place, allongé sur le côté droit, les jambes légèrement repliées. La tête, à l'O., était tournée vers le S. L'enfant portait un collier et, à chaque poignet, un bracelet. Le collier était composé de petites perles en pâte émaillée blanche, turquoise et noire (Inv. N° 2). Les bracelets comptaient chacun deux perles en pâte émaillée et en quartz (Inv. N°s 1 et 3).

§ 2.3 Tombes MV/D1-4 (Fig. 1 et Pl. XXVI, A-B et XXXVI, C-D).

La fouille de ce secteur a produit quatre sépultures situées à des niveaux différents.

Une première tombe (MV/D1) est apparue après un décapage d'environ m. 0,15 d'épaisseur. Elle se présentait sous la forme d'une simple rangée de briques crues (dim. m. 0,34/0,32 × 0,18 × 0,09) posées sur le plat, dans le sens de leur largeur. La fosse elle-même avait été creusée dans le gebel, suivant une orientation O.-E. L'extrémité O. a livré quelques petits ossements d'animaux mélangés au sable. La dépose des briques montra un squelette d'adulte acéphale. En fait, la tête aurait dû se trouver au-dessous des os précités; mais, la brique de couverture ayant elle-même disparu à cet endroit, on doit en conclure que le terrain a subi

une perturbation locale. Le cubitus et le radius du bras droit manquaient également; le bras gauche était replié à la hauteur du bassin, la main étant posée sur la hanche. Après enlèvement du squelette, deux poteries, grossièrement travaillées, furent mises au jour. Ces récipients, à fond plat, de forme ovale, ont des parois droites, légèrement évasées; ils rappellent la forme d'une « terrine ».

Une extension de la fouille aux limites du carré D permit la découverte d'un escalier de terrassier, taillé dans le gebel, situé approximativement sur notre axe « a » (axe N.-S.) et à mi-distance des axes E.-O. « 4 » - « 5 » (cf. fig. 1, schéma de situation). Cet escalier compte une volée de quatre marches. Au niveau supérieur, son axe suit une direction O.-E., puis accuse un coude à l'équerre, à la hauteur de la troisième marche, en direction du S. Le palier inférieur était situé à l'altitude m. — 1,70. A environ m. 2,00 de la dernière marche, en direction du S., trois briques, posées sur le plat, étaient orientées d'E. en O. Sur la première brique O., les restes d'une toison de mouton furent découverts. A l'E., on mentionnera la trouvaille d'un fragment isolé de boîte crânienne animale. Ces briques reposaient sur un lit de sable recouvrant lui-même un squelette humain en très mauvais état de conservation (MV/D2). Le mort était enterré à une profondeur de m. 2,30, tête au S., tournée vers l'E. A la hauteur du crâne, du côté O., se trouvait un vase globulaire avec son bouchon, retourné sur le col.

A l'O. de la première tombe décrite (MV/D1) et à une profondeur de m. 0,20, la fouille révéla la présence d'un mur, constitué de deux lits de briques parallèles, orientés N.-N.-E./S.-S.-O. Dans les deux assises supérieures, composant le couronnement du mur, les briques étaient alignées suivant leur longueur, pour le lit O. et, sur leur largeur, dans le lit E. (module : m. 0,34/0,32 × 0,18 × 0,09). Poursuivant la fouille en tranchée contre la paroi O. de ce mur, nous avons découvert plusieurs poteries; notamment des coupes, des bols, des vases globulaires à bec verseur et des récipients ovales, à bords droits, en forme de terrine. L'un d'eux offre la particularité de contenir un volatile. Modelé dans la même pâte que son récipient, l'oiseau est figuré couché; son plumage est symbolisé par quelques traits au pinceau de couleur rouge (Inv. N° 6; cf. Pl. XXXVI, C).

Au niveau m. — 1,30 est apparu un second muret, de l'épaisseur d'une assise, orienté N.-S. et situé à environ m. 0,80 à l'O. du premier mur. Ce second alignement fut dégagé sur une hauteur de sept assises, c'est-à-dire jusqu'à une profondeur de m. 1,80. La paroi O. du mur principal N.-S., après dépose d'un bourrage

en briques crues (au niveau m. — 1,75), a montré l'existence d'une voûte en place. L'intérieur de la voûte avait été soigneusement obturé à l'aide d'un muret de briques, conservant ainsi parfaitement son cintre. Cette voûte, à voussoirs, est entièrement réalisée en briques crues, y compris la clef et les sommiers. Les joints à l'extrados sont garnis à la *mouna*. La présence de cet élément architectural suggérait naturellement l'entrée d'une tombe (MV/D3). Une seconde structure de briques, située dans la zone N. du même mur, formait un autre bourrage, analogue au premier, devant la paroi O. Sa dépose (au niveau m. — 1,52) cachait l'accès d'une seconde tombe dans le même secteur (MV/D4). Toutefois, les bouleversements du terrain, qui ont considérablement modifié l'aspect de l'appareillage du mur, ne permettent pas d'identifier, avec certitude, la présence d'une seconde voûte à cet endroit.

La fouille, par couches, à l'E. du mur principal N.-S., a livré, contre la paroi E. de ce mur (au niveau m. — 1,30), une série de 41 petites perles en pâte émaillée (Inv. N° 37). A l'altitude m. — 1,80, nous avons atteint, dans la zone S., un cercueil de bois stuqué (dim. m. 0,33 × 1,70, haut. m. 0,30; MV/D3), orienté E.-O. Le cercueil n'avait pas été placé dans l'axe de la voûte (respectivement du caveau), mais légèrement décalé en direction du S. (cf. Pl. XXVI, A). Celui-ci était malheureusement en très mauvais état. Des mouvements de terre ont probablement provoqué l'effondrement de la cavité dans laquelle le cercueil avait été déposé. Quoi qu'il en soit, la partie supérieure du couvercle était écrasée à l'intérieur de la caisse. La paroi extérieure N. du cercueil conservait sa peinture blanche et portait des traces de filets noirs et jaunes. Une seule poterie fut découverte au pied du cercueil, près de l'angle N.-O. Le cercueil lui-même contenait un squelette d'adulte, tête à l'E., tournée vers le N. Apparemment, le mort ne portait pas de bijoux; toutefois, après enlèvement du squelette, et lors du tamisage de la terre qui occupait le fond du cercueil, nous avons trouvé deux petites perles avec un pendentif et deux coquillages percés. Le matériel funéraire comptait trois vases globulaires, dont un contenant un coquillage, et cinq bouchons de jarres découverts retournés. L'ensemble prenait place entre le montant S. du cercueil et le tibia gauche du mort.

Lors de la construction de cette sépulture, il semble que l'on ait pratiqué, en premier lieu, une excavation verticale, en cheminée, avec poursuite horizontale, formant un caveau. Un mur, dans lequel s'inscrit une voûte, séparait l'accès,

c'est-à-dire le puits, du caveau lui-même. Après ensevelissement, le caveau fut comblé avec du sable et la voûte fut bloquée. Le puits, enfin, fut, à son tour, remblayé et reçut son lot de vaisselle funéraire.

La fouille de la seconde tombe (MV/D4), située au N. de la première (cf. Pl. XXVI, A-B), présenta de nombreuses difficultés, en raison de la consistance du gebel et des mouvements de terrain qui avaient bouleversé la sépulture. On a néanmoins observé que le cercueil, presque complètement détruit, avait été placé sur une banquette taillée dans le gebel (au niveau m. — 2,30) et orientée E.-O. Un vase globulaire fut découvert au pied S. du cercueil. Le mort avait, comme dans la tombe précédente (MV/D3), la tête à l'E., tournée, cette fois-ci, vers le S. Il était allongé sur le côté gauche, en chien de fusil, les bras repliés; ses mains étaient à la hauteur du visage. Le squelette portait un collier de perles en pierre, composé de six formes différentes, comportant, au total, près de 290 unités (Inv. N° 242). Une remarquable amulette fut découverte au niveau des vertèbres cervicales. Il s'agit, en l'occurrence, d'une représentation classique de la déesse Thouéris, figurée debout, tenant un nœud s^3 (haut. 18 mm.). Ce bijou, en or, possède, dans sa partie supérieure, un œillet de suspension (Inv. N° 248; cf. la Pl. XXXVI, D). Le bras droit a livré un bracelet de deux perles hexagonales en pierre dure. Enfin, le bassin était ceint d'une parure de 20 coquillages percés et de 7 perles en pierre dure (Inv. N° 240).

Pour en terminer avec ce groupe de sépultures (MV/D2-4), il resterait à comprendre la destination du muret longitudinal de sept assises, bâti à l'O. de la paroi de briques, donnant accès aux tombes MV/D3-4. Deux hypothèses au moins sont susceptibles d'être considérées : si ce muret appartenait initialement au complexe des tombes MV/D3-4, celui-ci pouvait servir de mur de soutènement contre la face O. du puits considéré. Si, par contre, ce muret était à mettre en liaison avec la tombe O. (MV/D2), il expliquerait éventuellement le changement de direction de l'escalier, creusé d'abord d'O. en E., puis, du N. au S. L'édification de ce muret serait, dans ces conditions, contemporaine de la sépulture O. (MV/D2) et naturellement postérieure aux ensevelissements MV/D3-4.

§ 2.4 Tombe MV/M1 (fig. 1).

Le dégagement de la paroi extérieure N. du mastaba V, dans le secteur M (cf. fig. 1, schéma de situation), a signalé la présence de massifs de briques bâtis

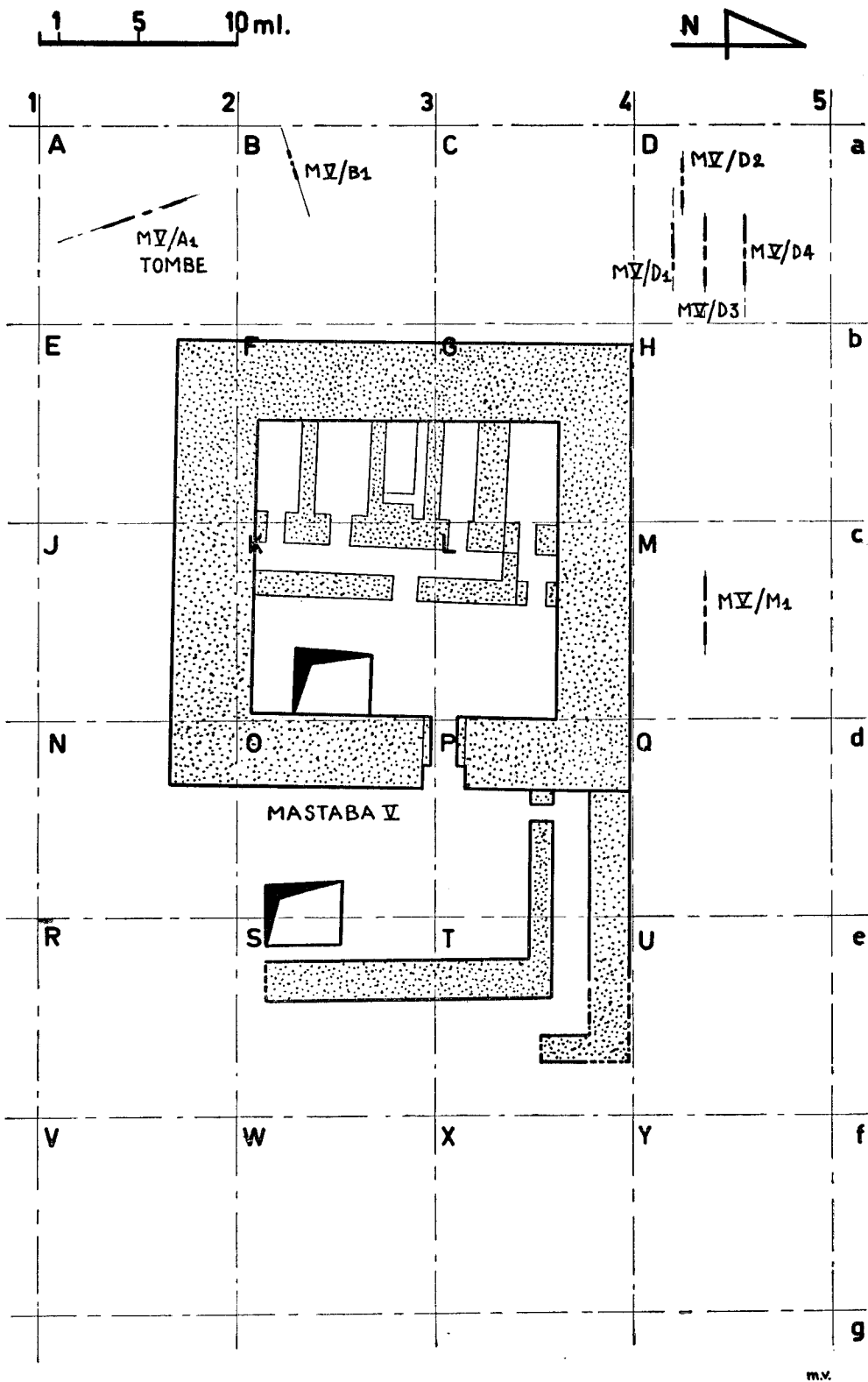


Fig. 1. — Schéma de situation du Mastaba V.

et adossés au mastaba V. L'élargissement de la fouille, aux limites du carré Q, a livré d'autres éléments du même type, indiquant l'existence de sépultures, dont l'infrastructure s'est relativement bien conservée. La fouille de ce secteur n'étant actuellement pas terminée, les résultats de ces travaux feront naturellement l'objet d'une communication ultérieure ⁽¹⁾. En plus de ce repérage d'éléments de murs, le décapage de surface a permis la découverte d'une tombe privée (MV/M1). La fosse elle-même avait été aménagée, non pas dans les anfractuosités naturelles du gebel, mais dans la partie supérieure d'un ancien puits remblayé, accédant à une autre sépulture. Un squelette acéphale d'adulte fut ainsi exhumé, à une profondeur d'environ m. 0,75. Il était orienté O.-E., les pieds à l'E. Le mort semblait reposer sur le côté gauche, les jambes légèrement repliées. Le matériel funéraire de cette tombe consistait en un chevet de terre cuite (haut. m. 0,157; larg., à la base, m. 0,148; Inv. N° 239), trouvé à l'emplacement présumé de la tête, et en un bouchon de jarre, déposé à l'envers, près du chevet.

§ 3. LE MASTABA V.

§ 3.1 *Aspects généraux* (Fig. 1 et Pl. XXVII).

Au début de la fouille, le mastaba V offrait l'image d'un tertre, dont l'aire était circonscrite à une surface approximative de 2000 m². Son profil N.-S. suivait une ondulation régulière, conférant au monticule l'aspect d'une colline naturelle de faible hauteur. Sa silhouette E.-O. était, en revanche, différente : de l'E., le terrain s'élevait en pente douce vers une éminence qui était interrompue par un massif de briques crues. Ce dernier marquait la limite O. de la butte (cf. Pl. XXVII).

Les travaux commencèrent donc par le dégagement de ce massif. Un premier décapage de surface restitua les assises inférieures et les angles S.-O. et N.-O. d'un important mur. Une tranchée, pratiquée au droit de la première assise dégagée, montra que cette construction ne possédait pas de fondations particulières. Elle avait été bâtie sur la couche d'argile compacte qui constitue l'infrastructure de la plaine sablonneuse.

Les limites de trois des faces de l'édifice (N., O. et S.) étant établies, la fouille fut poursuivie, d'abord du S. au N., dans la zone O. du mastaba (carrés E à H;

(1) L'étude et la publication de cette tombe ont été confiées à Mlle D. Valbelle.

cf. fig. 1, schéma de situation). Puis, ce front fut élargi vers l'E., par tranches successives (carrés J à M; puis, N à Q; enfin, R à U). Le mastaba fut ainsi dégagé depuis le fond (mur O.) en direction de l'entrée (face E.). L'extension du chantier vers l'E. révéla la présence de constructions contemporaines, adossées au mastaba lui-même.

Pour la commodité de l'exposé, la description du mastaba empruntera un cheminement inverse; c'est-à-dire d'E. en O., en commençant par la présentation des structures édifiées sur la face E. du mastaba V. Il est entendu que celles-ci appartiennent au mastaba et composent avec lui le complexe funéraire.

A la fin de la première campagne, tous les restes de cette partie d'édifice n'ont pas été entièrement dégagés. Le travail s'est avéré délicat, notamment en raison d'importantes dégradations. Celles-ci ont probablement une double origine : forte érosion et destructions volontaires.

§ 3.2 *Constructions de l'Est* (Fig. 1 et 2; Pl. XXVIII, A-B).

La région située à l'E. du mastaba V (carrés P-T) conserve le plan incomplet de plusieurs murs qui délimitaient l'aire consacrée à l'annexe de la sépulture elle-même. Il est permis d'y reconnaître une première cour transversale, placée devant la façade E. du mastaba. Celle-là était entourée de deux murs, dont l'un bordait son extrémité N. et l'autre son côté E. L'intersection de ces murs constitue l'angle N.-E. de la cour. En revanche, l'angle S.-E. et son mur de retour, attendu en direction de l'O., rejoignant la façade E. du mastaba, n'ont pas encore été retrouvés.

Le mur N. de la cour s'appuyait contre la façade E. du mastaba; le joint de construction, bien visible, avait été obturé au moyen de *mouna*. A environ m. 0,50 de la tête O. de ce mur, s'ouvrait une porte, dont le seuil n'est pas conservé. La hauteur actuelle de ce mur, au niveau de la porte, est de m. 1,20; par contre, dans sa partie E., l'élévation du mur ne dépasse guère l'épaisseur d'une assise de briques. Il en va de même pour son retour transversal (mur E. de la cour), dont l'épaisseur atteignait m. 2,60. Signalons que le tronçon S. n'est connu que par l'empreinte des rangs de briques dans un premier lit de pose.

La porte précédemment mentionnée permettait d'accéder, depuis le N.-O. de la cour, à un couloir qui cheminait d'O. en E. A son extrémité E., un coude

lui donnait une nouvelle orientation N.-S. Son retour, en direction du S., paraît assuré par la présence d'un autre mur, parallèle à celui de l'enceinte E. de la cour. Les vestiges modestes (empreintes de briques dans le sol) de ce mur correspondent vraisemblablement au mur de façade E. du complexe funéraire. Son extrémité N. est détruite; néanmoins, elle semble rejoindre le mur de la façade N. Le parement extérieur de ce mur est dans le même alignement que la façade N. du mastaba, et constitue son prolongement. Un joint de construction sépare toutefois les deux édifices (cf. Pl. XXVIII, A-B).

Le dallage du couloir n'est conservé qu'en un endroit : au pied du mur E. du mastaba. Cette paroi a conservé une partie de son enduit et livre des traces d'une peinture qui a viré au gris. Ceci donne donc à penser que les murs du couloir étaient initialement peints et éventuellement décorés.

Le sol de la cour ne comportait pas de dallage, mais un enduit irrégulièrement glacé.

La fouille de la banquette commune aux carrés O et S fit apparaître, dans la zone S.-E. de la cour, une structure en briques de forme quadrangulaire (dim. intérieures : m. 3,10 × 2,50) qui se révéla être un puits. Le dégagement, par couches, de cette surface, a immédiatement produit quantité de tessons. Le vidage du puits n'est actuellement pas terminé. Il a été entrepris dans une terre de remblayage extrêmement compacte et l'avancement du travail fut ralenti par la découverte d'une céramique abondante.


§ 3.3 *Le mastaba* (Fig. 2 et Pl. XXIX-XXXIII).

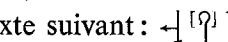
Le plan du mastaba se présente sous la forme d'un quadrilatère, proche d'un carré de m. 22,00 de côté. L'accès au mastaba lui-même est situé sur sa façade E. L'économie générale de l'édifice distingue deux parties : une cour à ciel ouvert et des salles aveugles, à couvertures voûtées. Trois de ces pièces sont desservies par un couloir transversal; la quatrième est accessible par une antichambre. Le couloir et l'antichambre s'ouvrent tous deux sur la cour intérieure (cf. Pl. XXIX, A).

Les murs de façade, orientés aux points cardinaux, sont massifs, comprenant, suivant les faces, des assises de 6 à 8 rangées de briques. Les parements extérieurs sont droits, avec un léger fruit observé sur la façade O. Le nettoyage de surface de ces murs n'a pas révélé l'existence de joints de construction.

L'entrée du mastaba n'est pas exactement placée au milieu de sa façade E.; l'axe de la porte est excentré d'environ m. 1,80 en direction du N. Une modification de plan, relative aux dimensions de la porte, fut également relevée. Par adjonction de murets, bâtis contre les embrasures N. et S., la largeur de la porte fut, en effet, réduite. La fouille de la porte n'a pas livré de seuil; en revanche, on signalera la trouvaille de nombreux fragments de grès, disséminés autour de la porte. Parmi ceux-ci, un lot important présentait une face lisse. L'épaisseur de ces plaques devait approcher 5 cm. Il est donc plausible d'y reconnaître les vestiges d'un dallage en grès, ultérieurement déposé, puis détruit (cf. Pl. XXIX, B).

Lors du dégagement de la cour intérieure (dim. m. 14,90 × 6,00), nous avons exhumé, au centre du local, et à même le sable, une sépulture d'adulte. Le squelette, acéphale, était orienté N.-S., les pieds au S. Le crâne du défunt fut découvert, par la suite, à un niveau inférieur, au N.-O. de l'emplacement de la tombe elle-même. Le matériel funéraire était exclusivement composé de coupes et de « terrines » circulaires du type habituellement mis au jour sur le site.

La fouille de cette seconde cour a permis la découverte d'un linteau de porte en grès. Son parement visible, soigneusement dressé, conserve l'inscription suivante :  (cf. Pl. XXX, A). Les extrémités du linteau, destinées à être encastrées dans la maçonnerie, furent grossièrement équarries pour augmenter leur adhérence aux matériaux voisins. Les dimensions de ce monolithe ne permettent pas de lui assigner une position ornementale sur la façade E. du mastaba. Par contre, il est loisible de penser que cet élément architectural avait sa place dans la cour, sur la porte d'accès au couloir qui dessert les salles intérieures.

Dans la même couche, et sensiblement en face de la porte d'entrée du mastaba, on découvrit un bloc de grès, grossièrement taillé. Sa face supérieure avait été dressée et recérait un évidement rectangulaire, conférant à l'élément l'aspect d'un bassin. Une des tranches préservées, jouxtant l'échancrure, portait la trace d'une inscription incomplète, livrant le texte suivant : . La destination de ce bloc, compte tenu de son état de conservation, est incertaine. Cet évidement central était peut-être destiné à recevoir l'emboîtement d'un ornement vertical dont on ne possède actuellement aucune trace. Soulignons également que cet élément (support ou bassin?) n'occupait pas sa place originelle.

Par contre, au niveau du sol de la cour, sur un axe N.-S., situé à m. 4,00 à l'O. de la porte, nous avons retrouvé, *in situ*, deux massifs monolithiques, en grès,

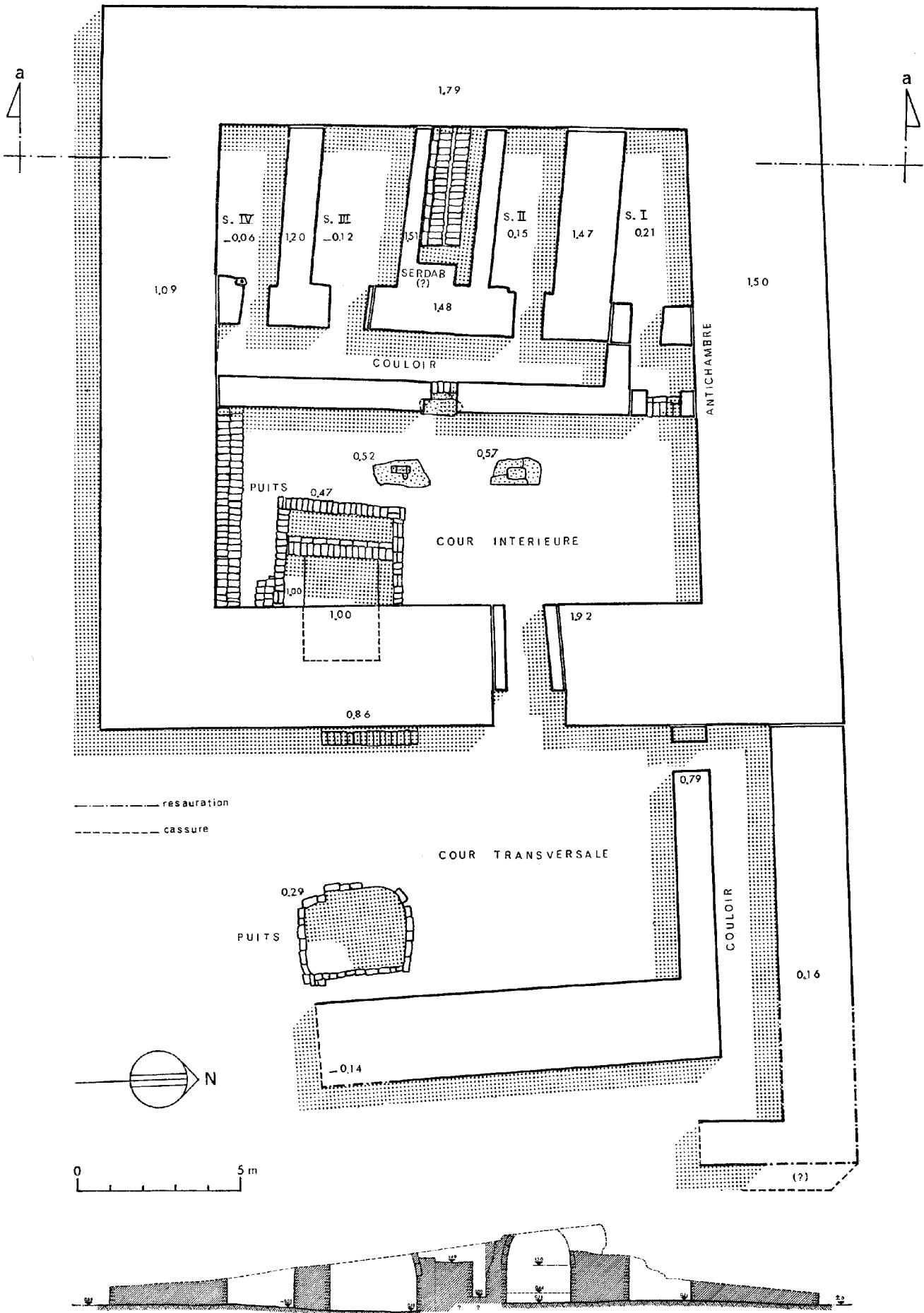
conservant également des évidements rectangulaires. Les pièces verticales qui s'y rapportaient n'ont pas été découvertes; mais l'emplacement de leur fondation, sur cet axe, leur assigne une situation centrale dans la cour à ciel ouvert (cf. le plan, fig. 2; Pl. XXIX, B et XXX, B).

La fouille de la zone S. de cette cour intérieure a révélé l'existence d'occupations ultérieures, attestées par la présence de plusieurs foyers. A des niveaux inférieurs (m. 0,79; 0,66 et 0,53), les traces de trois dallages différents sont apparues. Ces restes sont uniquement conservés au pied du mur de la façade S. Le dallage définitif semble correspondre au niveau de la troisième assise (niv. m. 0,79). Dans l'angle S.-O. de la cour, on a, en effet, noté que l'enduit peint, de couleur grise, appliqué sur la paroi O., se retournait sur les briques de sol (cf. la Pl. XXIX, B).

Enfin, la recherche des dallages a permis la découverte d'un second puits, creusé dans la partie S.-E. contre le mur de façade E. (cf. le plan, fig. 2 et Pl. XXX, B). Ce puits, maçonné, épouse une forme rectangulaire, dont les dimensions intérieures sont de m. 3,40 × 2,90, environ. Après le dégagement des cinq assises supérieures est apparu un nouveau mur, orienté N.-S., formant refend. Le remblayage de ce puits est constitué d'une terre fine, extrêmement compacte. Dès la mise au jour des premières assises, la récolte de céramique fut abondante. Celle-ci était localisée à la zone E. du puits (entre le refend et le mur de façade E. du mastaba).

Le brossage du mur E. du puits révéla l'existence d'une voûte, inscrite dans le mur d'enceinte du mastaba lui-même. Le sommet de cette voûte se situait en-dessous du niveau du dallage et devint donc invisible, après la fin des travaux d'aménagement du sol. Le système de construction utilisé fut celui de la « voûte à voussoirs »; ses naissances coïncident avec les retours des murs N. et S. du puits. La voûte était bloquée par un massif de briques crues. Sa fragilité interdisait le déplacement du blocage; nous avons donc entrepris la dépose des assises supérieures du mur E. du mastaba. Il s'est avéré que la voûte traversait, partiellement, le mur de façade E. Il n'est pas impossible que cette galerie souterraine se poursuive dans la zone des constructions E. du mastaba. Des travaux ultérieurs viendront solutionner cette question (cf. Pl. XXXI, A-B).

La face E. du mur de refend du puits comporte également une voûte inscrite dans son parement. Son blocage est constitué de briques irrégulièrement appareillées et de terre. La paroi de ce refend se termine au niveau de la naissance de la voûte reposant elle-même sur le gebel.



Le puits fut ainsi vidé jusqu'au niveau du gebel; c'est-à-dire, sur une profondeur d'environ m. 3,80.

La cour intérieure du mastaba voit son périmètre délimité par les murs de façade sur trois côtés; le quatrième est bordé, à l'O., d'un mur qui ferme la partie couverte du monument. La tête de ce mur fut bâtie contre le mur extérieur S., et son joint de construction demeure visible. A m. 7,00 de cette tête, en direction du N., s'ouvre une porte qui donne accès aux chambres du mastaba. Celle-là inclut un seuil monolithique de grès (dim. m. 1,40 × 0,50). La porte fut découverte bloquée par des assises de briques crues. A m. 2,00 de l'enceinte N., le mur de séparation accuse un coude à l'équerre, en direction de l'O., sur une longueur de m. 1,30. En plan, ce mur prend donc l'aspect d'un « L » couché. Un second muret, adossé à l'enceinte N., rejoint le mur précédent, fermant complètement la cour, sur son côté O. Une porte, dont le blocage en briques est conservé, permet de passer de l'esplanade ouverte à une antichambre rectangulaire. Celle-ci communique avec la pièce d'angle (N.-O.) du mastaba (salle I) (cf. Pl. XXXII, A).

La porte centrale de la cour s'ouvre sur un couloir, orienté N.-S., qui dessert lui-même trois salles (II-IV). Les parois du passage sont conservées sur une hauteur de m. 0,80 du côté O. et de m. 0,65 à l'E. Les parements de briques ont reçu un crépi de *mouna* soigneusement dressé. Cet enduit, malheureusement très incomplètement préservé, a néanmoins livré de nombreuses traces de peintures polychromes. Il apparaît ainsi que les murs du couloir étaient, à l'origine, entièrement peints et décorés.

Une analyse thématique et stylistique de tous les fragments peints, découverts dans le mastaba, est actuellement en préparation. Notre propos consistera donc ici en une énumération sommaire des éléments inventoriés.

La paroi E. du couloir offrait quelques scènes agrestes : processions d'animaux domestiques, figuration de vergers et jardins. Le mur O. comportait plusieurs représentations de la vie quotidienne : fabrication du pain, défilés de personnages, porteurs d'offrandes, etc. (cf. Pl. XXXII, B).

Le dégagement du sol du couloir a, pour sa part, permis la découverte de nombreux fragments de plafonds tombés. Cette couverture, vraisemblablement plane, était composée, dans sa partie inférieure, d'un crépi à la *mouna*. Sa face visible, peinte, était ornée d'étoiles blanches, cernées de noir, qui se détachaient d'un fond actuellement gris.

Une plaque d'enduit, trouvée sur le sol, a également montré, par une figuration rouge sur fond gris, que l'extrémité supérieure des murs se terminait par une frise de *khakérou*.

Les trois salles du fond (II-IV) sont séparées du couloir d'accès par un mur massif. Les cloisons sont également de dimensions considérables; leur épaisseur fut déterminée par les voûtes qu'elles supportaient. L'édification de ces murs est postérieure à l'enceinte elle-même, ainsi qu'en témoignent les joints de construction. Enfin, l'orientation de ces séparations est légèrement différente de celle des murs de façade; elle confère ainsi aux salles une forme trapézoïdale (cf. Pl. XXXIII).

La pièce septentrionale (salle II) fut découverte dans un état de conservation relativement bon. Ses murs N. et S., préservés sur une hauteur de près de m. 2,00, ont livré suffisamment de témoins pour affirmer que la couverture des salles était constituée de voûtes, à voussoirs, en berceau. Il conviendra de signaler à cet égard que les naissances à l'intrados (faites de briques appareillées sur la tranche) sont en place dans toute la moitié O. de cette chambre. Ses parois ont partiellement gardé leur enduit de *mouna* et les traces de peintures polychromes sont nombreuses. Le mur N. fournit notamment une belle scène de chasse à l'hippopotame. On notera également la présence de registres de personnages sur les pans S. et E. Enfin, le mur du fond de la salle (mur O.) offre une image du maître, représenté debout. La scène est malheureusement incomplète : il ne subsiste du propriétaire que la partie inférieure de son corps. Le personnage était figuré debout, dans la position de marche, et tenait un bâton. Derrière lui, une femme, dessinée à petite échelle, tient une fleur de lotus.

En commençant la fouille, nous avons retrouvé quelques ossements humains, déposés pêle-mêle, dans l'angle N.-O. de la pièce. Signalons aussi que le sol de cette chambre était jonché de pots globulaires et de vases à épaule, en terre cuite, disposés sans ordre apparent. Leur situation respective indique, à l'évidence, que ces récipients n'occupaient pas leur position initiale (cf. Pl. XXXIV, B).

La salle III, la plus importante par ses dimensions, mesure environ m. 4,90 × 2,70. Cette pièce, comme l'attestent quelques parcelles demeurées sur les parois N. et S., était également peinte. Le passage, précédant l'embrasure de la porte d'accès à la salle III, fut réduit par l'adjonction d'une assise de briques, montées sur la tranche, et plaquées contre le montant N. Les cloisons de séparation N. et

S., préservées sur une hauteur respective de m. 1,60 et 1,40, conservent, en élévation, les sommiers et décrochements destinés à recevoir les naissances de la voûte de couverture.

La fouille de cette pièce livra, au niveau du dallage, dans l'angle N.-O., un crâne de capridé.

La pièce de l'angle S.-O. (salle IV) mesure environ m. 4,80 × 2,00. L'arête de l'embrasure S. de la porte a conservé sa crapaudine pratiquement *in situ*. Le sol était initialement dallé de briques crues; on y trouva une impressionnante collection de vases globulaires intacts en terre cuite. Les murs de cette salle ont partiellement gardé leur enduit. Ainsi, la paroi N. recèle-t-elle, dans sa zone O., la partie inférieure d'un registre peint. On distingue une ligne de sol, tracée en noir, avec les restes de trois personnages marchant vers l'O. Dans la partie E. du même pan, on aperçoit les vestiges de deux registres, avec des silhouettes d'hommes debout. La face S. ne comporte que quelques traits d'enduit peint.

Les déblais retirés de ces salles, à l'exception de quelques briques tombées, ne comprenaient que du sable.

Les salles II et III sont séparées par un important massif de briques dont l'épaisseur atteint environ m. 2,80. En réalité, le brossage de sa face supérieure fit rapidement apparaître deux demi-murs, réunis par une fourrure. A première vue, celle-ci se composait d'un libage de briques crues. De fait, l'édification de ce massif est curieuse et sa destination réelle n'est actuellement pas établie. Cet élément se décompose comme suit (cf. Pl. XXXII, A et XXXIII) :

- Un demi-mur N., orienté E.-O., lié au mur O. du couloir transversal. Cette cloison vient s'appuyer contre le mur d'enceinte O. du mastaba; mais en demeure séparée par un joint de construction;
- un demi-mur S., parallèle au premier; mais, qui possède un retour (formant en plan un « L »), également lié au mur du couloir. Cette branche inférieure du « L » se termine toutefois à environ m. 0,50 du demi-mur N.;
- une cavité réservée à l'intérieur des deux demi-murs. Celle-ci fut partiellement comblée par un libage de briques appareillées. Les assises sont constituées de deux briques jointoyées sur le plat et d'une troisième, au S., placée sur sa tranche. En plan, ce remplissage couvre une surface trapézoïdale d'environ m. 3,70 × 1,20. Cette disposition réservait ainsi, contre le

demi-mur N., et parallèle à celui-ci, un étroit couloir, orienté E.-O. Un coude, presque à l'équerre, conduisait au demi-mur S. Ce passage réservé avait été complètement obturé à l'aide de terre et de déchets de briques, tassés en vrac.

Des travaux complémentaires expliqueront probablement la destination de cet étonnant dispositif. Pour l'heure, et à titre de simple hypothèse, nous envisageons d'y chercher un serdab. En effet, cet élément architectural, indissociable du plan d'un mastaba, n'a, jusqu'à présent, pas été identifié dans l'économie générale de l'édifice fouillé. Il serait ainsi tentant d'en quérir une trace dans cet agencement singulier, d'autant que celui-ci détient une position centrale dans le plan du monument.



Tombe MV/A.1 (Cliché J.-F. Gout).



A. — Fouille du carré D : au premier plan, tombes MV/D 3 (à gauche) et MV/D 4 (à droite).
Au fond, tombe MV/D 2 (Cliché J.-F. Gout).



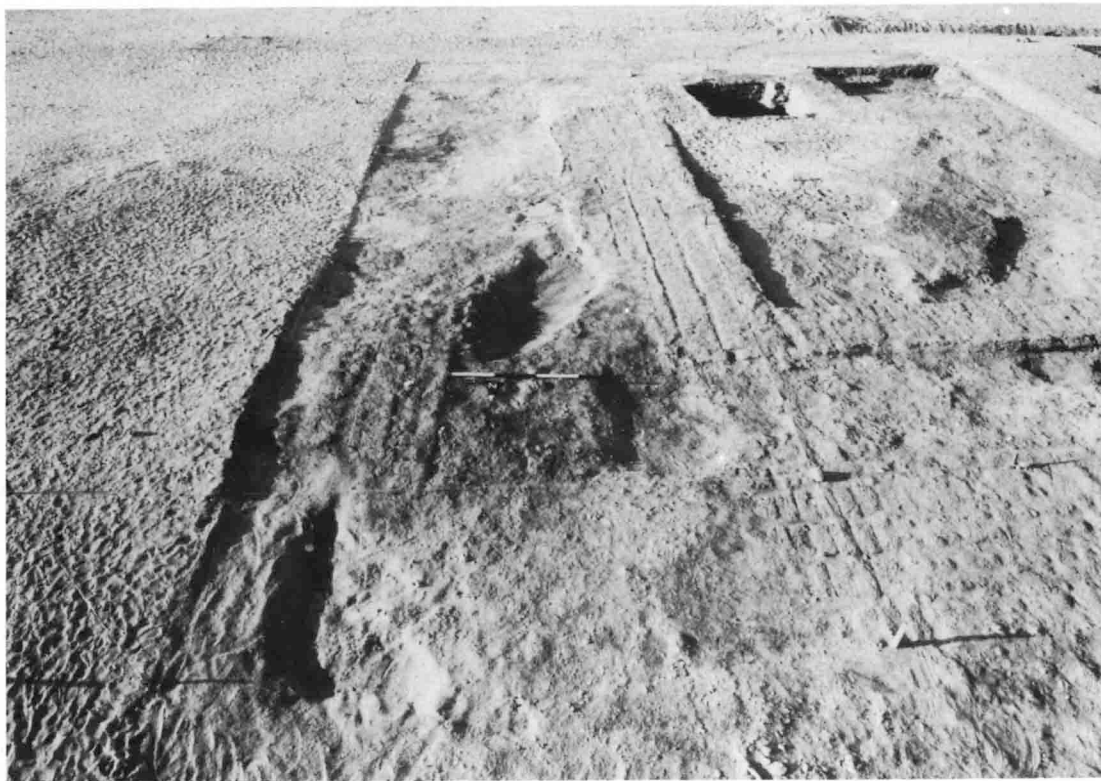
B. — Fouille du carré D : fouille de la tombe MV/D 4 (à droite). (Cliché J.-F. Gout).



Vue du mastaba V, en direction de l'Est, avant la fouille (Cliché J.-F. Gouli).



A. — Mastaba V : vue sur les constructions de l'Est (Cliché J.-F. Gout).



B. — Mastaba V : vue sur les constructions de l'Est, vestiges de la façade orientale (Cliché J.-F. Gout).



A. — Mastaba V : vue en direction du Sud-Ouest (Cliché J.-F. Gout).



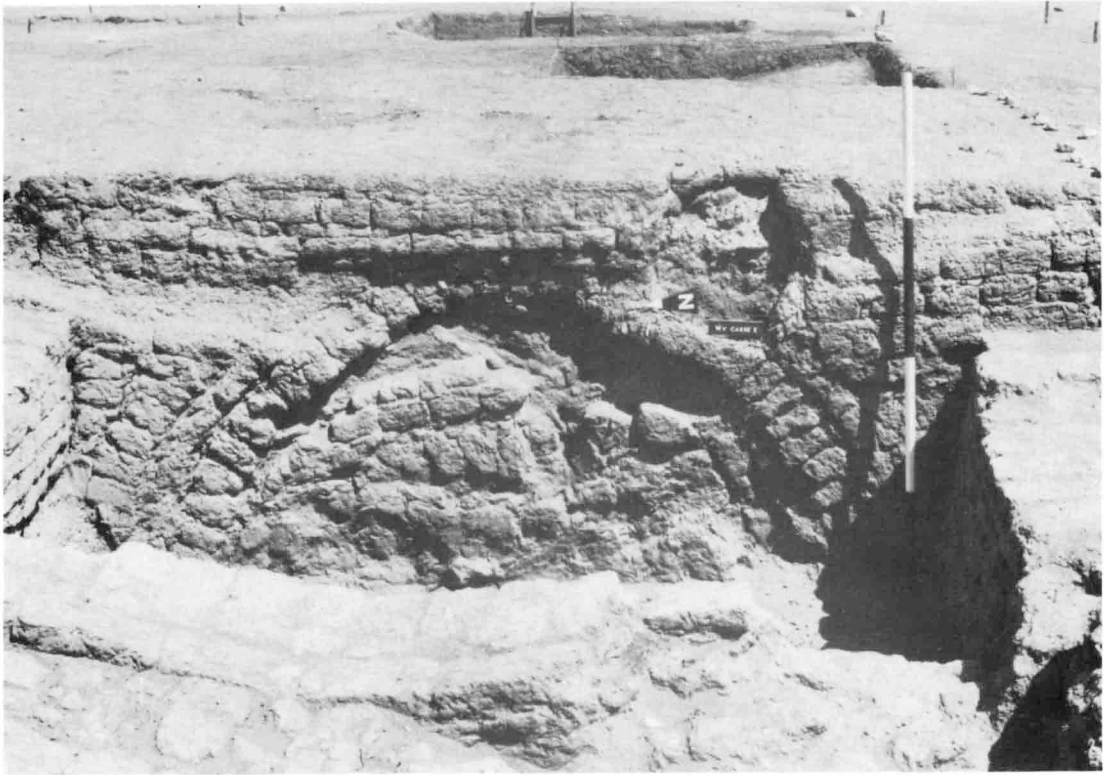
B. — Mastaba V : vue en direction du Sud, avec le mur de façade Est (à gauche), la cour intérieure et le couloir desservant les salles II-IV (à droite). (Cliché J.-F. Gout).



A. — Mastaba V : vue du linteau en grès (*in situ*). (Cliché J.-F. Gout).



B. — Mastaba V : cour intérieure, vue sur le puits (Cliché J.-F. Gout).



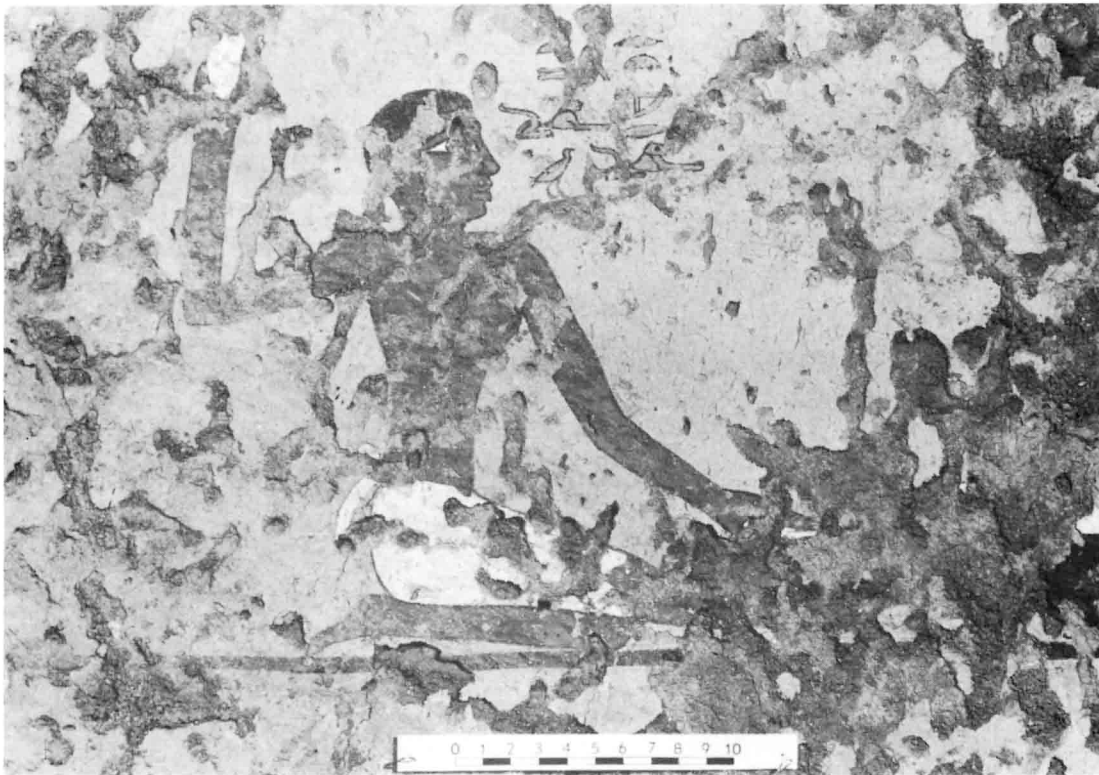
A. — Mastaba V : le puits avec sa voûte inscrite dans le mur Est (Cliché J.-F. Gout).



B. — Mastaba V : mur Est, dépose des assises de briques sur la voûte (Cliché J.-F. Gout).



A. — Mastaba V : zone Nord-Ouest du mastaba, avec les salles I-III (Cliché J.-F. Gout).



B. — Mastaba V : peinture polychrome sur le mur Ouest du couloir (Cliché J.-F. Gout).



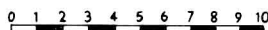
Mastaba V : salles I-IV et le serdab (?). (Cliché J.-F. Gout).



A



B



C



D



E

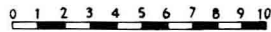
A. Vase globulaire à col haut (Inv. n° 52). — B. Vase globulaire (Inv. n° 81). — C. Vase caréné à bec verseur (Inv. n° 182). — D. Vase à épaule carénée (Inv. n° 94). — E. Vase ovoïde, jarre (Inv. n° 246). (Clichés J.-F. Gout).



A



B



C

A. Vase à bords évasés (Inv. n° 338). — B. Support de vase (Inv. n° 238).
C. Vase conique à fond marqué (Inv. n° 235). (Clichés J.-F. Gout).



A



(éch. 4/1)

D



C

A. Coupe (Inv. n° 225). — B. « Terrine » (Inv. n° 132). — C. « Terrine » avec volatile modelé à l'intérieur (Inv. n° 6).
D. Amulette de la déesse Thouéris (Inv. n° 248). (Clichés J.-F. Gout).